

Compte Rendue de Réunion NO1 : Lundi 12 Février 2024

L'objectif de cette première réunion était de définir les objectifs relatifs à l'intéressement en concertation avec la direction et les organisations syndicales.

❖ Rappel de l'Accord triennal :

Nous avons rappelé les principaux points de l'accord triennal, soulignant notamment son lien avec la Balanced Scorecard (BSC) et les indicateurs clés de performance (KPI) à suivre.

❖ Proposition de la Direction :

La Direction a proposé de faire le lien entre les indicateurs de l'accord sur l'intéressement et les KPI de la BSC.

❖ Indicateurs pour l'intéressement :

La Direction est arrivée avec les six indicateurs suivants pour l'intéressement :

1. **FINANCIER** : EBIT – Ratio Résultat d'Exploitation sur Chiffre d'Affaires (REX/CA).
2. **Coût / BFR efficacité S&OP (PDP)** : Adhérence au Plan Livraison Commerciale (PLC).
3. **Coût / BFR efficacité S&OP (PDP)** : STOCK (valeur d'exploitation).
4. **DEVELOPPEMENT** : TTM, On-Time Delivery (OTD) pour le développement de produits (en jalon).
5. **SOCIETAL** : Taux de Mobilité Interne (Agilité, Mobilité)
6. **SOCIETAL** : Sécurité, Taux de Fréquence, Accident de Travail

❖ Actions à venir :

Il a été convenu que les parties concernées travailleront ensemble pour définir les modalités de calcul et de suivi de ces indicateurs, en vue de leur intégration dans l'accord sur l'intéressement.

Les organisations syndicales devront venir avec des propositions. Nous comptons donc sur votre participation et vos commentaires pour nous aider à construire ce projet.

❖ Prochaine étape :

Les prochaines réunions sont prévues les **08 Mars 2024** et **21 Mars 2024**, où nous finaliserons les détails de l'accord sur l'intéressement.